

CTSD du 16 novembre 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

M. le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Tout d'abord au vu de la date, nous tenions à commencer ce CTSD en rendant hommage à Samuel Paty.

Comme nous l'avons fait en CHSCTA l'autre jour, l'UNSA Éducation vous alerte solennellement sur l'état de santé et fatigue des personnels de l'Éducation. Ceux-ci n'en peuvent plus et il est temps que notre ministre et ses représentants locaux cessent de faire comme si tout allait bien et se rendent compte de la réalité du quotidien de ses personnels.

Toutes les remontées que nous avons montrent un mal être inquiétant des personnels, nous tenons à vous en faire part de manière officielle aujourd'hui. Un nombre de plus en plus important de personnels en classe subit des violences d'élèves, il suffit de consulter le registre des fiches SST. Tout ceci dans un contexte de crise sanitaire qui rend plus difficiles les conditions de travail, sans oublier la pression des directives et enquêtes en tout genre qui continuent à arriver inlassablement. Et cerise sur le gâteau indigeste, la fin des CAP qui a considérablement modifié les données pour les personnels, a fortiori ceux des administrations.

Alors oui L'UNSA Éducation tire la sonnette d'alarme car les personnels sont à bout. Cela se traduit par des personnels épuisés, des arrêts de travail conséquents depuis cette rentrée, des velléités de reconversion, de démission, de mise en disponibilité, dans des proportions inquiétantes, et ce n'est que le début...

A part financier, quel est l'intérêt de laisser démissionner des personnels qui ont été formés pour les remplacer par des contractuels ? Ce principe cher à la loi de transformation de la Fonction publique va vite atteindre ses limites... Encore faut-il les remplacer ou pourvoir les postes libres !

Notre fédération a écrit au ministre pour comprendre les carences en personnels constatées à cette rentrée. Et dans notre Académie nous avons également écrit au recteur pour lui

demander de réouvrir la liste complémentaire PE. Même si le manque de personnels a déjà existé par le passé, la situation en cette rentrée scolaire, dans les écoles, les collèges, les lycées et même les services, est particulièrement grave.

Dans un contexte où nous avons déjà pu largement dénoncer le manque de postes, cette année scolaire présente la particularité du nombre important d'agents qui manquent pour occuper ces postes. Pourrions-nous savoir combien, dans notre département, de postes non pourvus dès le début de l'année faute de personnels (du fait du sous nombre) sont occupés par des remplaçants ?

De la même façon dans le second degré, quels sont les disciplines en souffrance faute de personnels ?

Le recrutement sur les listes complémentaires semble se faire a minima et les recrutements des contractuels sont différés. S'agit-il d'une stratégie d'économies au-delà de la Loi de finance 2021 ?

Entre le constat de l'actuel et les perspectives pour l'avenir, l'UNSA Éducation exprime son inquiétude pour notre École publique et ses personnels. Les orientations arrêtées par le ministère, en particulier le profilage des postes, indiquent une volonté idéologique de donner des allures d'entreprise à notre système, davantage que le souci d'améliorer son fonctionnement. Mais, détail qui a son importance pour nous représentants du personnel de l'UNSA Éducation, nous travaillons auprès d'enfants...

Nous reviendrons tout à l'heure sur ces postes POP, contre lesquels nous sommes il est utile de le rappeler, ne serait-ce parce que dans l'Éducation l'expérimentation pourrait tourner à la généralisation, ce qui mettrait fin au mouvement des personnels, qui a déjà perdu de sa visibilité... Et quid de l'équité ?

Nous aimerions savoir qui et comment ont été élaborées les listes POP pour les mutations ? Et dans quel but crée-t-on encore des postes à profil ?

Il semblerait que nombre d'entre eux sont des postes bilingues dans l'Académie. A propos du bilingue pour l'UNSA Education créer des classes bilingues c'est bien, les conforter c'est mieux. Il faut renforcer l'attractivité afin de ne pas avoir recours de plus en plus à des contractuels. Une formation continue en breton peut aider à garder les enseignants qui en sont demandeurs.

L'UNSA Éducation regrette que, malgré la crise épidémique, le regard de l'Exécutif sur le service public n'ait visiblement pas évolué. Les agents publics ont pourtant largement démontré le sens profond qu'ils donnent à leurs missions. Le découpage du service public en une multiplication de postes à profil, pour lesquels il faudrait démontrer à nouveau un engagement particulier, affaiblit le sens porté à notre mission globale et collective.

Nos métiers souffrent d'un manque d'attractivité qui s'aggrave. Une part réside dans les rémunérations trop faibles et l'absence de loi de programmation empêche d'y répondre en profondeur. Une autre part réside dans le management du ministère qui nie la professionnalité et les difficultés aiguës des personnels.

Pour en revenir plus précisément à ce bilan de CTSD, nous remercions les services pour les documents de qualité transmis. A la lecture de ceux-ci on ne peut que constater que notre département continue à perdre des élèves dans nos écoles, que la scolarisation des petits continue à diminuer, moins dans le privé que le public.

Alors qu'une hausse globale des effectifs étaient attendue (+182 Segpa compris) finalement il y a 178 élèves de moins. Il semblerait que ces élèves soient partis dans les collèges privés qui perd beaucoup moins d'élèves que prévu.

Encore plus inquiétante est la lecture des chiffres qui concernent les lycées généraux et technologiques et professionnels puisqu'au lieu des 472 élèves attendus en plus, il y en a 370 en moins.

Une partie d'entre eux sont sûrement allés vers les lycées privés qui devaient perdre des élèves et qui finalement en gagnent mais ce n'est pas la seule explication. Y a-t-il eu un départ vers d'autres départements ?

Rappelons tout d'abord que les lycées costarmoricaux ont des classes chargées, notre département ayant payé un lourd tribut dans les dernières cartes scolaires...

Nous rappelons aussi que la crise Covid a entraîné des répercussions sur les lycées publics qui accueillait à demi-jauge, c'était les instructions officielles, pendant que le privé accueillait ses élèves à plein temps. Cela a-t-il joué ? Il serait d'ailleurs conseillé de bien noter dans ses lettres de motivation Parcoursup que l'on vient du privé et que l'on a eu une scolarité complète.

Nous rappelons aussi que pour Parcours sup, les dossiers des élèves du privé sont bien

souvent plus favorables que ceux qui sont dans le public et cela peut inciter les parents à choisir le privé. Ce ne sont que des hypothèses que vous infirmerez ou confirmerez durant ce CTSD. Nous continuons à dénoncer la façon dont se met en place le baccalauréat sous sa nouvelle forme, tout est fait encore sans info ou alors dans l'urgence, les précisions du ministère arrivant trop tard dans les établissements... Et nous n'oublions pas les lycées professionnels qui ne sont guère mieux lotis.

Nous attendons de voir quelle est votre analyse sur ces pertes d'effectif, tout comme nous sommes demandeurs des données sanitaires et des perspectives...

Au nom de l'UNSA Education, nous tenions à dénoncer la problématique des frais de déplacement que semblent connaître notre département et aussi celui du Finistère. Nous rappelons qu'à l'heure où le prix de l'essence ne cesse d'augmenter, il est indispensable que les personnels soient rémunérés pour leurs frais de déplacement et que les enveloppes bloquées soient débloquées pour nombre de personnels qui doivent se déplacer ! Sans oublier que ces frais sont bien ridicules quant au tarif remboursé a fortiori en cette période de forte augmentation des carburants...

Nous voudrions avoir des données sur les AESH et un point sur la généralisation des PIAL, si ce n'est pas possible aujourd'hui cela le sera peut-être la semaine prochaine lors du CDEN.

Même si ce n'est pas de votre ressort mais de celui du rectorat, avez-vous une idée de la date de transmission des fichiers des personnels aux représentants du personnel ? Au passage, l'UNSA Éducation rappelle sa forte opposition à cette loi de la transformation de la Fonction publique qui n'est en aucun cas un progrès pour nos collègues pas plus qu'il ne l'est pour un service public d'éducation...

Je vous remercie de votre attention.